

Plans de leçon

Titre : Pour une plus grande équité

Autrice : Diane Vautour

Numéro du magazine : Cette leçon s’inspire des articles « Scènes déplorables d’autrefois » et « Sur le chemin des élections » du numéro de septembre 2024 de *Kayak : Navigue dans l’histoire du Canada*.

Niveaux : 7/8/9/10 : (1re, 2e, 3e et 4e secondaire au Québec)

Thème(s) :

- Politique nationale
- Autres : Éducation civique et citoyenneté

Domaine d’étude : Études sociales/éducation civique

Aperçu de la leçon (sommaire) : L’équité est un principe fondamental de la démocratie. Cependant, de nombreux cas d’injustice se sont produits dans les démocraties par le passé et continuent de se produire encore aujourd’hui. Les élèves formuleront des opinions sur ce que signifie l’équité pour eux, puis étendront ces réflexions aux élections. Ils examineront les exemples d’injustice du passé et noteront comment les élections canadiennes ont évolué pour y remédier. Enfin, les élèves chercheront des exemples de problèmes actuels liés aux élections canadiennes et/ou aux élections dans le monde et réfléchiront à la manière dont ces problèmes devraient être résolus pour une plus grande équité.

Concept(s) de la pensée historique :

- Définir la *continuité et le changement*

Information de base :

Les élections au Canada n’étaient pas aussi pacifiques et ordonnées qu’elles le sont aujourd’hui. Les élèves liront la bande dessinée « Scènes déplorables d’autrefois » pour découvrir les injustices du passé et la façon dont elles se sont traduites par des inégalités pour de nombreux groupes. L’article intitulé « Sur le chemin des élections » aide les élèves à comprendre que les élections d’aujourd’hui sont justes, et s’en serviront comme point de référence. En se penchant sur l’équité des élections partout au Canada, et peut-être même dans le monde entier, les élèves constateront le niveau d’équité atteint dans différentes démocraties.

Activité de la leçon :

Activation

- En binômes ou en petits groupes, demandez aux élèves de définir ce qu'est l'équité. Qu'est-ce qui est juste? Ils peuvent donner des exemples tirés de leur vie quotidienne (p. ex. l'équité entre frères et sœurs, règles équitables pour un jeu). Demandez-leur d'expliquer ce que l'équité signifie pour eux, fondamentalement. Les élèves doivent fournir des phrases courtes ou des mots clés. Ils peuvent utiliser des notocollants, du papier graphique, un tableau blanc ou une application numérique pour communiquer leurs idées.
Conseil à l'enseignant : si les élèves ont du mal à répondre à cette question, demandez-leur d'expliquer à ce qu'évoque l'équité pour eux et les sentiments qu'elle suscite. Que ressentent-ils lorsqu'ils sont traités équitablement? À l'inverse, il leur sera peut-être plus facile d'expliquer ce qu'est l'injustice à l'aide de ces questions.
- Créez une liste de critères d'équité pour la classe en vous appuyant sur les idées des élèves. Voici quelques exemples : tout le monde est traité sur un même pied d'égalité, tout le monde est inclus, les instructions et les règles sont claires, il n'y a pas de règles secrètes, la voix de chacun est entendue.
- Conservez la liste des élèves dans un endroit visible pendant toute la durée de la leçon.

Acquisition

- Les élèves commenceront par dresser la liste de toutes les injustices historiques dans les règles et processus électoraux du Canada en s'appuyant sur l'article « Scènes déplorables d'autrefois » à la page 20 du numéro Les élections au Canada de *Kayak : Navigue dans l'histoire du Canada*. Demandez aux élèves de dresser une liste sur une feuille de papier ou un tableau blanc numérique. Leurs réponses devraient inclure les exemples suivants :
 - » Les électeurs insultaient les candidats préférés des uns et des autres et étaient impliqués dans des altercations (20 personnes sont mortes lors d'épisodes de violence liés aux élections).
 - » Les organisateurs des élections divisaient les secteurs pour augmenter le nombre de personnes susceptibles de voter pour les candidats qu'ils privilégiaient.
 - » Chaque province avait ses propres règles en matière d'élections.

- » Il ne semblait pas y avoir beaucoup de règles, un candidat pouvait se présenter aux élections dans la région (circonscription) de son choix.
 - » Les électeurs devaient exprimer leur choix en public et pouvaient être intimidés pour qu'ils modifient leur vote.
 - » Les personnes en position d'autorité essayaient d'influencer le vote des autres.
 - » Les chefs d'entreprise tentaient d'intimider leurs employés pour qu'ils votent d'une certaine manière.
 - » Les candidats aux élections soudoyaient les électeurs en leur offrant des objets et des prix.
 - » Il ne semblait pas y avoir de règles permettant de vérifier l'identité d'un électeur, de sorte qu'il pouvait voter plusieurs fois ou dans de nombreuses zones ou circonscriptions différentes.
 - » Des députés de la Chambre des communes ont été reconnus coupables d'avoir triché pendant leur campagne électorale et ont dû démissionner.
- En binômes ou en petits groupes, demandez aux élèves d'évaluer le niveau d'équité des élections au Canada sur la base de ces exemples historiques. Ce classement peut aller de 1 (très injuste) à 5 (très équitable). Demandez aux élèves de formuler une explication pour justifier leur classement et de la communiquer à la classe. Les élèves peuvent également s'aligner physiquement sur une échelle de classement : les élèves qui ont choisi « très injuste » se placent à une extrémité de la ligne et les autres s'éparpillent le long de la ligne jusqu'à « très juste » à l'autre extrémité. Les élèves peuvent ensuite expliquer leur raisonnement aux autres élèves de la file.
 - Ensuite, à l'aide de l'article « Sur le chemin des élections » et de certains détails de la fin de « Scènes déplorables d'autrefois », les élèves dresseront une liste des moyens dont ces processus injustes et inéquitables du passé ont été éradiqués pour accroître l'équité des élections canadiennes d'aujourd'hui. Un simple tableau ou une feuille de travail avec des colonnes intitulées « Injustices historiques dans les élections » -> « Rendre les élections plus équitables aujourd'hui » suffira.
 - Si les élèves ne trouvent pas d'information dans *Kayak*, demandez-leur de réfléchir à la manière dont ils rendraient les choses plus équitables aujourd'hui. À la fin du travail de mise en commun, lors d'une discussion avec l'ensemble de la classe, mettez en évidence les éléments qui nécessitent

des recherches plus approfondies. Répartissez les élèves en groupes et demandez-leur de rechercher comment le problème a été réglé aujourd'hui.

- Vous pouvez vous référer à la clé de l'enseignant pour obtenir des conseils.

Mise en application

- Les élèves peuvent établir un classement final sur le caractère équitable ou non des élections au Canada aujourd'hui en utilisant le même format que celui décrit ci-dessus et discuter de leur raisonnement entre eux ou avec la classe.
- Un texte de sortie visant à répondre à la question « Les élections au Canada vous semblent-elles équitables? » serait également approprié pour évaluer l'apprentissage des élèves.

Activité d'enrichissement :

- La leçon peut être étendue à des exemples contemporains d'injustices dans les élections au Canada aujourd'hui ou dans le monde entier. En binôme ou en petits groupes, les élèves peuvent faire des recherches sur les élections et trouver des exemples d'injustice (p. ex. électeurs mal inscrits, longues files d'attente sur les lieux de vote, erreurs dans les cartes d'information des électeurs, corruption, intimidation des électeurs, manque de choix de candidats, recours à la force/violence), puis déterminer s'ils souhaitent modifier leur classement final sur le niveau d'équité des élections au Canada.

Ressources

[Les balbutiements du droit de vote au Canada](#), *L'Encyclopédie canadienne*.

[Half the world will vote in 2024, but how many elections will be fair?](#), Toby James et Holly Ann Garnett, *The Conversation*, 15 mars 2024.

Clé de l'enseignant - Pour une plus grande équité

Injustices historiques dans les élections	Rendre les élections plus équitables aujourd'hui
Il ne semblait pas y avoir de règles permettant de vérifier l'identité d'un électeur; ce dernier pouvait ainsi voter plusieurs fois ou dans de nombreuses zones ou circonscriptions différentes.	La <i>Loi des élections fédérales</i> a été adoptée par la Chambre des communes du Canada en 1920. Cette loi a donné naissance à Élections Canada, qui supervise les élections aujourd'hui. L'organisme tient le Registre national des électeurs et le Registre international des électeurs. La première liste nationale des personnes habilitées à voter a été créée en 1917. En 1930, des fonctionnaires ont commencé à faire du porte-à-porte pour recueillir les noms des électeurs, un processus appelé dénombrement. Le dernier dénombrement, en 1997, a été utilisé pour créer le Registre national électronique des électeurs.
Les électeurs devaient exprimer leur choix en public et pouvaient être intimidés pour qu'ils modifient leur vote.	En 1855, le Nouveau-Brunswick a été la première province à adopter le vote privé. Cette mesure a été adoptée au niveau fédéral en 1874. (source)
Les personnes en position d'autorité essayaient d'influencer le vote des autres. Les chefs d'entreprise tentaient d'intimider leurs employés pour qu'ils votent d'une certaine manière.	Avant le bulletin de vote secret, les possibilités d'influencer ou d'intimider les électeurs étaient nombreuses puisque ces derniers devaient annoncer publiquement leur choix à un fonctionnaire. L'intimidation économique servait également à influencer leur vote. En effet, quel homme pouvait prendre le risque de voter ouvertement contre la volonté de son employeur ou de son propriétaire? Les vagues conditions de propriété exigées de toute personne souhaitant voter ou se porter candidat ouvraient également la voie aux litiges et aux abus. Le bulletin de vote secret garantira de véritables élections démocratiques. (source)
Les organisateurs des élections divisaient les secteurs pour augmenter le nombre de personnes susceptibles de voter pour les candidats qu'ils privilégiaient.	Le Canada est divisé en zones géographiques appelées circonscriptions. Un député doit être élu dans chacune d'entre elles. Le nombre de circonscriptions est revu tous les 10 ans.
Il ne semblait pas y avoir de règles; un candidat pouvait donc se présenter dans n'importe quelle circonscription.	Aujourd'hui, les partis politiques choisissent une personne pour être leur candidat dans certaines circonscriptions ou toutes les circonscriptions du pays. Une personne peut également se présenter en tant qu'indépendant, sans lien avec un parti politique. Un candidat ne peut se présenter que dans une seule circonscription.
Les candidats aux élections soudoyaient les électeurs en leur offrant des objets et des prix.	Au début, les candidats pouvaient dépenser autant qu'ils le voulaient pour tout ce qu'ils voulaient afin de se faire élire. En 1874, de nouvelles règles les ont obligés à indiquer le montant de leurs dépenses et ce à quoi ces dépenses étaient consacrées, sans cependant en limiter le montant. Pendant des années, il n'y a pas eu non plus de limites aux sommes que pouvaient donner les entreprises et les particuliers à un candidat ou à un parti en vue d'une élection. À partir de 1920, les candidats devront divulguer qui leur a donné de l'argent et préciser la somme reçue. La <i>Loi sur les dépenses d'élection</i> de 1974 établit de nombreuses nouvelles règles en matière de dépenses et de dons.